



Procès-verbal d'ASSEMBLEE GENERALE du 6 Février 2021

Fédération Est des Comités d'intérêt de quartier des communes environnantes de la ville de Marseille

Adresse du Président en exercice :

Mr Jean-Pierre Michel, Le petit Roumagoua, voie Antiope 13600 La Ciotat

Le 6 février 2021, à 9h30, les membres de l'Association Fédération Est des CIQ se sont réunis dans la salle André Malraux 13830 Roquefort-La Bédoule, sur convocation de Mr Jean-Pierre Michel, Président de l'Association.

Une feuille d'émargement a été établie. Elle est annexée au présent procès-verbal et signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire.

Ouverture de la Séance

Le Président Mr Jean-Pierre Michel ouvre l'assemblée et remercie tous les participants et leur souhaite la bienvenue.

Il remercie particulièrement **Mr Marc Del Grazia, maire de Roquefort La Bédoule**, qui a mis, en ces temps difficiles une salle notre disposition.

Mr le Maire remercie les participants, la Directrice Générale des Services, les représentants de la Confédération de CIQ, et se dit très attaché au monde associatif, et à la mission des CIQ.

Mr Jean-Pierre Michel ouvre ensuite l'Assemblée Générale, soulignant l'année particulière que l'on vient de passer, et explique le rattrapage nécessitant deux AG. Le quorum est atteint (**32 participants CIQ Présents ou représentés sur 39 CIQ Adhérents en 2020**), l'assemblée peut valablement délibérer.

Il remercie Mr le Maire pour cette intervention, Mmes et Mrs les représentants de la Confédération, Mmes et Mrs les présidents de CIQ,

Il confirme l'ordre du jour, et informe l'assemblée des interventions programmées dans la matinée de :

- **Mr Nicolas MUNOZ**, (Directeur de Cabinet au Conseil de territoire Pays d'Aubagne et de l'Etoile et Conseiller de Martine Vassal à la Métropole Aix-Marseille-Provence).
- **Mr HINSINGER** Capitaine de Gendarmerie au groupement de Gendarmerie Nationale d'Aubagne.
- **Mr CHAPUS Jean Marc** Président de la Confédération des Comités d'Intérêt de Quartier de PROVENCE

Mr MICHEL présente les membres du Bureau, puis les membres du Conseil d'Administration, rappelant les membres démissionnaires.

Un PowerPoint est présenté à l'assemblée selon l'ordre du jour :

Mot du président :

Mr Michel remercie encore tous les Présidents présents, et la Confédération pour son soutien et sa disponibilité. Il rappelle que la Fédération Est est la plus importante des Fédérations des CIQ de Provence.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EXERCICE 2019 :

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 9 février 2019 à La Destrousse. :

Le Compte-rendu, préalablement adressé par voie électronique, est approuvé à l'unanimité.

Rapport moral de l'année 2019 :

Le président fait le point sur plusieurs sujets, tels que les adhésions croissantes, l'intervention de l'avocate de la Confédération, de l'activité des commissions, de l'assurance MACIF, du Plan de Déplacement Urbain, ainsi que divers réunions passées.

Le rapport Moral et d'Activités sont approuvés à l'unanimité

Rapport financier, présenté par le Trésorier Mr Frédéric Fassetta :

L'exercice 2019 :

RECETTES : 2350,00 €

DEPENSES : 2093,49 €

Solde année 2019 : 256,51 €

Solde compte bancaire au 31 décembre 2018 : 1108,29 €

Solde compte bancaire au 31 décembre 2019 : 1364,80 €

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Mr Fassetta propose de ne pas modifier le montant de la cotisation, à savoir 50 € par CIQ (30 € sont reversés à la Confédération). Cette mesure est adoptée à l'unanimité.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE EXERCICE 2020 :

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 6 février 2021 pour l'exercice 2020 à Roquefort La Bédoule :

Le Compte-rendu, est approuvé à l'unanimité.

Rapport d'activités :

Quelques CIQ ont disparu, principalement suite à la crise sanitaire de 2020. 39 CIQ restent actifs.

Le président rappelle les réunions qui se sont déroulées cette année.

Le rapport Moral et d'Activités sont approuvés à l'unanimité

Rapport financier, présenté par le Trésorier Mr Frédéric Fassetta :

L'exercice 2020 :

RECETTES : 1950,00 €

DEPENSES : 1332,77 €

Solde année 2019 : 617,23 €

Solde compte bancaire au 31 décembre 2019 : 1364,80 €

Solde compte bancaire au 31 décembre 2020 : 1982,03 €

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Le Trésorier Mr Fassetta propose de ne pas modifier le montant de la cotisation, à savoir 50 € par CIQ (30 € sont reversés à la Confédération). Cette mesure est adoptée à l'unanimité.

Conseil d'Administration :

Le président cite les quatre personnes démissionnaires, notamment pour raison de santé, du Conseil d'Administration, et indique les personnes qui se sont portées candidates.

Messieurs CANIPEL Éric CIQ AURIOL, BISCH Raymond CIQ AUBAGNE, SARAT Jean-Marc CIQ FUYEAU sont candidats.

Chacun se présente, retraçant son parcours professionnel et son implication dans les CIQ.

Le vote à main levée, avec accord de l'Assemblée, approuve ces candidatures à l'unanimité.

LES INTERVENTIONS :

La parole est donnée à Mr Jean-Marc Chapus, président de la Confédération des CIQ de Provence.

Le président CHAPUS insiste sur l'aide apportée aux CIQ par la Confédération, en particulier de bien utiliser le guide des CIQ afin de respecter les règles et les lois en cours et notamment le compte rendu des A.G.

Et il souligne l'importance des CIQ comme acteurs incontournables dans les institutions des Bouches-du-Rhône.

- La Métropole, le Grand Port de Marseille, la Préfecture, le Département 13...
- Rendez-vous prochain avec Mr le Président du Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne.
- Agrément de la Confédération, comme interlocuteur par l'Agence Régionale de Santé.

Et il remercie tous les acteurs des CIQ, sans qui cette reconnaissance ne serait pas possible.

La parole est donnée au capitaine Hinsinger, du Groupement de Gendarmerie Nationale d'Aubagne.

A l'aide d'un PowerPoint, il explique l'étendue du territoire couvert par cette BTA, les missions confiées, et ce que la Gendarmerie attend des CIQ.

Des réunions Gendarmerie/population, appelées CIQ, (ce qui prête à confusion) sont déjà organisées. Il est donc demandé que les CIQ, soient officiellement invités à ces réunions de proximité, rappelant que les CIQ ont un devoir de neutralité et sont apolitiques. De plus ces réunions viendraient remplacer les réunions de Police de Sécurité au Quotidien (PSQ) qui sont organisées dans les villes dotées d'un Commissariat.

Le capitaine est tout à fait favorable à cette proposition.

La parole est donnée à Mr Nicolas Munoz, Directeur de Cabinet au Conseil de Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile, et Conseiller de Martine Vassal à la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Il répond à l'une des questions diverses proposées, concernant le tarif des déchetteries et la limitation des voyages par jour pour les particuliers.

Il répond que la Métropole en tant qu'institution n'est pas en mesure de régler la majeure partie des problèmes, se heurtant aux Conseils de Territoires, toujours en place.

Mais il insiste sur la politique de la Métropole visant, par tous les moyens, une limitation des déchets.

Il faut rappeler que l'évacuation des dépôts sauvages n'est pas de la compétence de la Métropole, mais celle de la Mairie.

Le deuxième point concerne la mobilité, ou il est abordé en particulier le projet du Valtram.

Mr Munoz répond point par point aux questions posées : parking relais, gratuité des transports, avancé du projet définitif.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 12h15.

En raison des mesures sanitaires en vigueur, l'apéritif traditionnel en fin de séance est annulé.

Le président
Mr MICHEL

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Michel', written in a cursive style.

Le secrétaire
Mr ZIEGLE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Ziegler', written in a cursive style.